



FORMULAIRE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Merci de prendre rendez-vous pour le dépôt du dossier :
Espace Jaurès - Rue le Féron 60400 NOYON
Tel. : 03.44.93.36.19

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE MAISON POUR TOUS

La ville dispose de maison pour tous de capacités différentes, pouvant être louées aux particuliers. Nous vous remercions de bien vouloir contacter le service Cohésion Sociale pour connaître les disponibilités de salle et effectuer une pré-réservation.

MAISON POUR TOUS SOUHAITEE (numéroter par ordre de préférence)							
N	NOM	ADRESSE	Superficie de la salle	Capacité d'accueil		TARIF	Horaires de fermeture impérative des structures
				Places assises	Places debout		
	BEAUSÉJOUR	Square de Compiègne	132 m ²	100	132	150 €	22H00
	St SIMÉON	Bd R. Schumann	140 m ²	160	160	150 €	1H00 du matin
	St BARTHÉLÉMY	Rue A. Dumontois	68 m ²	50	68	110 €	1H00 du matin
	TARLEFESSE	Bd de Tarlefesse	136 m ²	80	136	150 €	22H00

Chaque site dispose d'un accès PMR et d'un parking à proximité

DEMANDEUR (personne domiciliée à Noyon)

Nom (*) : Prénom (*) :

Adresse complète (*) :

Téléphone (*) : Portable (*) :

Adresse mail (*) :

ÉVÈNEMENT

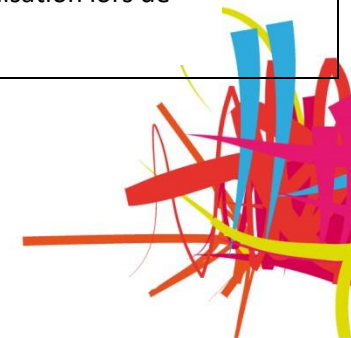
Date : Nombre de personnes attendues :

Nature : Repas Mariage Anniversaire Évènement particulier
 Autre (précisez) :

Mise à disposition

Les maisons pour tous sont mises à disposition pour une utilisation à partir du vendredi soir à 20H.
Les clés seront transmises le jour de l'état des lieux d'entrée, et rendues après utilisation lors de l'état des lieux de sortie.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.



**DEMANDE DE LOCATION DE SALLE
MAISON POUR TOUS**

PRÉCISIONS / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Je soussigné(e),

Certifie avoir pris connaissance de la convention de mise à disposition de locaux et m'engage à respecter le règlement intérieur d'utilisation des maisons pour tous.

A

Le

Signature du demandeur

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL (sous réserve des disponibilités)

Chaises : Tables (0,70 x 2,19 m) :

Pour information :

Le dossier de demande de location ainsi que les pièces à fournir y compris le versement doivent impérativement être au même nom du demandeur.

Les versements doivent être joints au dossier.

Le chèque de caution ne sera pas encaissé et vous sera restitué dans les 10 jours suivant la location, après la vérification de l'état des lieux.

Document à fournir au dossier

2 exemplaires de la convention de mise à disposition de locaux complétés

Carte nationale d'identité (**)

Justificatif de domicile (**)

Attestation d'assurances (**)
(responsabilité civile) pour le weekend loué à demander à l'assureur

Caution (200 €)
(numéraire ou chèque à l'ordre du Trésor Public)

Règlement
(numéraire ou chèque à l'ordre du Trésor Public)

(** photocopie)

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt de la demande :

Numéro de dossier :

